

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 9 MAI 2023

18H30

Excusés : Stéphanie Verger pouvoir à Christelle Varache, Emmanuelle Mercier pouvoir à Guillaume Bonnevin, Karine Nicolas pouvoir à Jean-Luc Gestreau, Natacha Audebert pouvoir à Isabelle Terminet, Philippe Charpentron, Patrick Ravaudet et Éric Rodriguez.

Achat terrain

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Monsieur Alain Camus souhaite vendre la maison d'habitation et les bâtiments cadastrés C1545 et le terrain attenant cadastré C1645 lui appartenant, situés place de l'église.

Monsieur le Maire a fait remarquer à Monsieur Camus que la parcelle C1645 est un emplacement réservé que la commune souhaiterait aménager en parc et verger. Il lui a indiqué que la commune aimerait également acquérir les parcelles C1594, 1646 et 1825 provenant de la succession de Monsieur Claude Camus.

Après discussion, Monsieur Alain Camus propose de vendre à la commune les parcelles C1594, 1646, 1825 sous condition de laisser libre la vente de la parcelle C1645.

Le conseil municipal considère que l'acquisition par la commune de la parcelle C1645 pourrait nuire à la vente des immeubles de Monsieur Camus et qu'il serait opportun d'acquérir les parcelles C1594, 1646 et 1825 puisque le PLU les identifie comme un « secteur à vocation de jardins familiaux ou parcs urbains » ; de plus, un cheminement piéton vers le futur lotissement des Brossettes pourrait être envisagé. Le conseil donne donc son accord.

Pour le financement de cet achat, il est envisagé de ne rembourser la ligne de trésorerie de 60 000€ que l'année prochaine.

Avancement de grade

Une création de poste est faite pour promouvoir Johnny Ouzeneau du grade d'agent de maîtrise à agent de maîtrise principal.

Présentation du PLUi

Le PLUi a été arrêté en conseil communautaire le 27 avril. L'enquête publique se déroulera à l'automne et le PLUi entrera en application début 2024.

Il y a peu de changements pour notre commune. La zone U a été simplifiée et comprend les habitations, il n'y a plus de sous-catégorie dans cette zone.

Questions diverses

Le cabinet UH a transmis l'esquisse du lotissement les Brossettes, avec 25 lots sur une superficie de 12000 m².

La partie du garage Doucet donnant sur la rue des Charrons pourrait être vendue pour 21 000€.

Informations diverses

La gendarmerie organise une réunion d'information vigilance citoyenne le 22 juin à 17h30 à la salle polyvalente pour les communes de Sigogne, Courbillac, Mareuil et Houlette.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 27 juin.